



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CAHORS A ACCUEILLI LE SÉMINAIRE RÉGIONAL
DES PROFESSIONNELS DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE AUPRÈS DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Réseau des économes de flux Occitanie

La Ville de Cahors multiplie l'accueil de délégations en provenance de la région ou du pays : rencontre régionale Centre-ville en mouvement avec des managers de centre-ville venus de différentes régions de France, accueil du Club des managers de centre-ville, ou encore le séminaire national propreté auquel ont participé 25 collectivités de la France entière.

Les infrastructures présentes sur la ville, sa situation géographique, mais également la volonté affichée de la municipalité de partager et d'échanger autour de sujets variés font de Cahors une ville témoin.

Les 18 et 19 juin, l'auberge de jeunesse CHAI et l'hôtel Best Western, avenue André-Breton accueillait un séminaire régional réunissant des professionnels de la maîtrise de l'énergie.

Les participants ont assisté à des tables rondes, participé à des ateliers aux thématiques diverses en présence d'intervenants tels que l'ADEME, la DREAL / DDT, la Banque des Territoires...

Des visites de sites étaient également organisées à l'école Jean-Calvet, à l'ALSH de la Croix-de-Fer, à la crèche Gribouille et au complexe sportif de la Croix-de-Fer, chantiers qui ont d'ores et déjà permis de faire des économies d'énergie donnant des résultats probants ; tout comme la transformation de l'éclairage public par un changement de lampe d'ancienne génération par de la LED qui génère 500 000 € d'économies annuelles de fonctionnement.

Depuis plusieurs années, dans le contexte économique, énergétique et géopolitique actuel, la Ville de Cahors et le Grand Cahors ont décidé de conforter un certain nombre de mesures de sobriété énergétique et d'investir sur le chemin de la transition écologique et énergétique.

La direction des bâtiments, grâce à un technicien économe de flux, participe plus spécifiquement à la mise en place de mesures par des missions de conseils, de contrôle, de priorisation des chantiers et l'établissement de certificats d'économie d'énergie. Ce dispositif mis en place par l'Etat en 2005, oblige les fournisseurs d'énergie et de carburant (EdF, TOTAL, Engie, etc.) à participer au financement de la transition énergétique en rachetant les certificats que les collectivités produisent, en réalisant des travaux ou le remplacement de matériel concourant à l'amélioration de la performance énergétique.

Nul doute que les participants garderont de Cahors l'image d'une ville résolument engagée qui emprunte le chemin de l'exemplarité en matière de transition énergétique.

Contact presse : Direction de la communication Ville de Cahors / Grand Cahors – 05 65 20 87 20